

**FORUM INTERNATIONAL POUR LA RESTITUTION DES RECOMMANDATIONS
DU COMITE DES DROITS DE L'ENFANT DES NATIONS-UNIES A L'ENDROIT
DU BENIN LES 07 ET 08 SEPTEMBRE 2016 AU FOYER DES MARINS A
COTONOU**



Photos de famille des participants à la rencontre

Cotonou, Septembre 2016

RAPPORT GENERAL DU FORUM POUR LA RESTITUTION DES RECOMMANDATIONS DU COMITE DES DROITS DE L'ENFANT A L'ENDROIT DU BENIN:

Dans le but de permettre aux différents acteurs chargés de la protection des droits de l'enfant de s'informer, voire s'approprier le contenu des observations finales du Comité des Droits de l'Enfant à notre pays, il a été organisé un atelier de restitution

A l'issue de la présentation du rapport du Bénin le 20 janvier 2016 aux Nations-Unies, le Comité des Droits de l'Enfant a apprécié les efforts consentis par le Bénin dans le domaine de la protection des droits de l'enfant et a formulé des recommandations à mettre en œuvre pour une amélioration du respect des droits de l'enfant. Pour permettre donc aux différents acteurs chargés de la protection des droits de l'enfant de s'informer, voire s'approprier le contenu des observations finales du Comité des Droits de l'Enfant au Bénin, Franciscains-Bénin en collaboration avec l'Ambassade de France et Franciscan International a organisé un forum de restitution de la mise en œuvre des observations onusiennes.

Cet atelier de travail a eu lieu à Cotonou au foyer des marins, les 7 et 8 septembre 2016 et a réuni une bonne soixantaine de personnes : des représentants de structures de l'Etat, des représentants de l'Ambassade de France et de l'Unicef, des religieux et religieuses, des têtes couronnées, des organes de presse et organisations de la société civile entre autres. A l'ouverture des travaux, les participants ont eu droit aux mots de bienvenue du président du Conseil d'administration de Franciscains-Bénin (F-B) le père Luigi Coppari; de la représentante de Franciscan International (FI), Enka Papa et du Directeur Exécutif de F-B, frère Auguste Agounké. Dans leurs discours ils ont reprecisé le contexte dans lequel se place le présent forum et salué les partenaires et surtout les participants pour la mobilisation. En effet, le président de F-B a rappelé que, en conséquence de la ratification par le Benin de la Convention relative aux droits de l'enfant le 03 Aout 1990, des mesures législatives, administratives et judiciaires ont été prises, ainsi que des progrès réalisés pour donner effet aux droits et libertés contenus dans la Convention. Au vu du rapport du Bénin, des recommandations lui ont été donc faites et qu'il s'agit de mettre en œuvre pour une amélioration des droits de l'enfant et pour l'élaboration d'un plan d'action en vue de leur mise en œuvre. La Représentante de Franciscan International est intervenue pour sa part pour préciser l'objectif général du Forum qui vise à:

- ✓ Vulgariser le contenu du rapport du Bénin ;
- ✓ Présenter le rapport de la mission ;

- ✓ Préciser les observations du Comité des Droits de l'enfant ;
- ✓ Elaborer un plan d'action.

Le Directeur Exécutif de FRANCISCAINS BENIN quant à lui, a mis l'accent sur les axes d'activités de l'O.N.G. et quelques-uns des travaux réalisés.

A leur suite, Madame AHO du comité des droits de l'enfant a fait une communication sur: ***“Présentation du Comité des Droits de l'Enfant et des grands axes du déroulement de l'examen du Bénin par le Comité”***. Après une présentation sommaire de la composition et du mode de fonctionnement du Comité, Madame AHO a évoqué les phénomènes qui minent les droits de l'enfant à savoir :

- L'atteinte au droit de vie de l'enfant à travers l'infanticide des enfants dits sorciers ;
- Le problème de l'enregistrement des naissances ;
- Le phénomène des enfants « vidomègon » ;
- Le tourisme sexuel des enfants ;
- Les enfants internés dans les couvents ;
- L'accès difficile aux soins de santé pour les enfants des zones reculées.

Pour remédier à cette situation, la conférencière préconise la formulation d'un plaidoyer en direction des forces de l'ordre, de la justice, du Gouvernement.

Le représentant de la Direction des Droits de l'Homme, Monsieur Eric HACHEME, est ensuite intervenu sur: ***“le rôle du Gouvernement dans la mise en œuvre des observations finales du Comité des droits de l'enfant”*** Considérant déjà le présent atelier comme une mise en œuvre des recommandations, l'intervenant a mis l'accent sur les quatre points ci-après :

- Les organes des traités ;
- Les démarches méthodologiques;
- Aperçu général ;
- Rôle du gouvernement :
 - 1- L'élaboration et la diffusion d'un plan d'action
 - 2- La mise à disposition des moyens
 - 3- Le suivi de la mise en œuvre
 - 4- La contribution des partenaires
 - 5- Le respect des engagements pris : Elaborer un comité de surveillance.

Les difficultés:

- La mobilité des points focaux

- Le non partage des rapports des missions de suivi pour que l'Etat prenne ses responsabilités

Une séance de questions/réponses a suivi ces interventions pour plus d'éclaircissement. En effet Marie-Consolée représentant l'Unicef a précisé que si on ne travaille pas avec les acteurs, il ne pourra pas avoir une mise en œuvre effective du plan à élaborer. Appuyant la recommandation relative à l'infanticide des enfants dits sorciers, Evelyne da Silva de l'ONG 2DFED, ancienne ministre a souligné que au-delà d'une sensibilisation générale, une sensibilisation des agents de santé doit être faite afin qu'ils ne révèlent plus les positions de naissance des enfants. Il urge également de sensibiliser pour plus de dénonciations par rapport aux violences faites. La représentante du comité des droits de l'enfant a ajouté qu'une attention particulière soit accordée aux prénoms donnés aux enfants; ceux-ci sont parfois source de violence et d'agression à leur endroit.

Ensuite les participants après atelier de travail en groupe, ont élaboré le plan d'action suivant pour la mise en œuvre des recommandations:

PLAN D'ACTION DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DU COMITE DES DROITS DE L'ENFANTS SUR LES RAPPORTS 3, 4, 5 DE LA CDE

RECOMMANDATIONS	OBJECTIFS	ACTIVITES	RESPONSABLES
R29	mettre un terme au phénomène de l'infanticide rituel	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les sensibilisations sur la lutte contre le phénomène enfants dits sorciers • assurer la prise en charge des enfants victimes du phénomène enfants dits sorciers • conduire une étude sur le phénomène des enfants dits sorciers 	Franciscains Benin
R35 et R37	mettre un terme aux châtiments	<ul style="list-style-type: none"> • Vulgarisation des textes sur les violences faites aux 	Plan International Benin

	corporels	enfants en particulier sur les mesures alternatives au châtement corporel dans les écoles et les ateliers d'artisans	
		<ul style="list-style-type: none"> • Plaidoyer pour l'intégration des mesures alternatives au châtement corporel dans les curricula de formation des enseignants (ENI, ENS) 	Plan International Benin
		<ul style="list-style-type: none"> • Campagnes de sensibilisation pour la mise en œuvre de l'ensemble des recommandations y compris le châtement corporel. 	chefferies traditionnelles
		<ul style="list-style-type: none"> • identification des différentes formes de châtement corporel dans la communauté. 	chefferies traditionnelles
		<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation des enfants membres des clubs d'enfants pour leur auto protection. 	Parlement des jeunes
		<ul style="list-style-type: none"> • Plaidoyer auprès des décideurs pour l'application effective de la législation sur les châtements corporels 	FODDEB
		<ul style="list-style-type: none"> • Vulgariser les 	FODDEB

		recommandations auprès des clubs d'enfant	
R39	mettre un terme à l'exploitation et aux violences sexuelles sur mineurs	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une ligne verte nationale pour faciliter le mécanisme de dénonciation des violences faites aux enfants 	Ministère des affaires sociales
		<ul style="list-style-type: none"> • organisation de la campagne tolérance zéro aux violences sexuelles 	Ministère des affaires sociales
		<ul style="list-style-type: none"> • Assurer une prise en charge adéquate des enfants victimes de violences 	Ministère des affaires sociales
		<ul style="list-style-type: none"> • Plaidoyer auprès des décideurs pour l'application effective de la législation sur l'exploitation et les violences sexuelles sur mineurs 	FODDEB
		<ul style="list-style-type: none"> • sensibilisation des communautés sur l'exploitation et les violences sexuelles 	chefferies traditionnelles
		<ul style="list-style-type: none"> • formation des enfants membres des clubs d'enfants sur leur autoprotection 	FODDEB
R45	Mettre un terme aux pratiques traditionnelles néfastes	<ul style="list-style-type: none"> • sensibiliser les communautés et les organiser autour de la lutte contre les mariages d'enfants 	<ul style="list-style-type: none"> • Plan International Benin • Ministère des Affaires

			Sociales • Parlement des jeunes du Benin • Chefferies traditionnelles
		<ul style="list-style-type: none"> • Plaidoyer auprès des décideurs pour l'application effective de la législation sur les mariages d'enfants 	FODDEB
		<ul style="list-style-type: none"> • formation des enfants membres des clubs d'enfants sur la SSRAJ 	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère des Affaires Sociales • Plan International Benin
R61	Assurer à tous les enfants une éducation de qualité, inclusive et respectueuse du Genre	<ul style="list-style-type: none"> • Mis à disposition en temps opportun des subventions allouées aux établissements scolaires 	Etat
		<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'infrastructures adaptées aux besoins de chaque catégorie d'enfants y compris les enfants handicapés 	Etat et promoteurs d'établissements privés
		<ul style="list-style-type: none"> • Recrutement et formation de Façon continue des enseignants y compris ceux intervenant dans 	Etat et structures privées

		le privé	
		<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place des comités de suivi pour une meilleure gestion des mesures sociales 	Parents
		<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter la scolarisation des enfants des groupes vulnérables et défavorisés 	Franciscains Benin

Les travaux ont ainsi pris fin par l'engagement des têtes couronnées du nord de porter le message reçu à leurs populations pour qu'elles cessent définitivement l'infanticide des enfants dits sorciers, qui a d'ailleurs beaucoup régressé; car c'est bizarrement parmi ces enfants rejetés que des cadres sortent. Le président de Franciscains-Bénin et la représentante de Franciscain International ont aussi remercié les participants pour le travail abattu et ont encouragé les uns et les autres pour de pareilles initiatives.